

Ce certificat est délivré par Eurofins Certification

en tant qu'organisme de certification accrédité selon la norme NF EN ISO/CEI 17065 et organisme notifié à :

Groupe BORDET

Froidvent
21290 Leuglay
France

Nom commercial et identification du fertilisant : **BIOCHAR BORDET**

EVALUATION MODULE D1 : APPROBATION DU SYSTEME D'ASSURANCE QUALITE

Pour la conformité au programme de certification FPR - Règlement (UE) 2019/1009 du Parlement Européen et du Conseil du 5 juin 2019, et ses modifications, les documents du groupe de coordination des organismes notifiés, le règlement de certification FPR, les normes harmonisées ou spécifications communes existantes

Dates de l'audit :

16 et 17 novembre 2023

N° rapports d'essai et d'évaluation :

2023-R1-A015337001JX

Date d'émission du certificat :

30 janvier 2024

Date de fin de validité du certificat :

30 janvier 2027

Sous réserve du maintien du respect des exigences
réglementaires applicables

PFC 3.A : amendement organique du sol

CMC 14 : matières issues de la
pyrolyse et de la gazéification

Périmètre de l'audit :

Conception et production d'amendement organique du sol (PFC 3.A)

Massy, le 30 janvier 2024

Fayçal Bellatif, directeur



Cette approbation est soumise au maintien continu par le
fabricant de son système d'assurance de la qualité en
accord avec les exigences de la réglementation spécifiée
en relation avec les produits identifiés ci-dessus.

Organisme
Notifié n° 2973

Accréditation
Cofrac
n° 5-0070
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



Numéro de Certificat :
2024-C1-A015337001JX

Ce certificat demeure la propriété
d'Eurofins Certification et doit lui être
retourné sur demande.

Siège social :
Rue Pierre Adolphe Bobierre
44323 Nantes
France
www.eurofins.com/foodassurance

Eurofins Certification
2-12 Rue du Chemin des femmes
91300 Massy
fertilizers@cpt.eurofinseu.com